



PHI 779 – Rhétorique et argumentation (3 cr.)

Séminaire de 2^e et 3^e cycle

Plan de cours – Automne 2019

Mardis, 16 heures- 18 heures 50

**En visioconférence; Longueuil (L1-4688, sauf 11 nov. et 3 déc. : L1-2635) et
Sherbrooke (A1-102-6)**

Enseignant : Alain Létourneau, professeur
Bureau : Longueuil, bureau principal : local L1-12731
Sherbrooke, bureau partagé : local A5 218
Téléphone : **450 463 1835, ou 819 821-8000, poste 61248**
Courriel : Alain.Letourneau@USherbrooke.ca
Page web : <http://www.usherbrooke.ca/philosophie/nous-joindre/personnel-enseignant/letourneau-alain/>

CONTENU (DESCRIPTEUR OFFICIEL)

Mener des recherches avancées sur les théories rhétoriques et les théories de l'argumentation ainsi que des recherches appliquées à partir de ces approches.

Étude de certaines grandes théories et d'approches de l'argumentation et de la rhétorique. Relations entre les diverses rhétoriques et l'argumentation rationnelle. Application de certains modèles ou approches des précédents domaines aux champs d'intérêt et de recherche des participantes et participants.

PROBLÉMATIQUE

Les philosophes sont les héritiers d'une longue tradition sur la question de l'argumentation, bien que celle-ci soit assez éclatée. Un aspect particulièrement difficile de la situation vient du fait de la spécialisation progressive des approches, qui remonte déjà à plusieurs siècles. À titre illustratif, on se souviendra du fait que chez Aristote, la dialectique et la rhétorique sont toutes deux traitées, alors qu'on chercherait en vain des exposés sur la rhétorique chez la plupart des auteurs philosophes des deux derniers siècles. Même chez Wittgenstein, Dewey et Habermas, dont les travaux permettent pourtant d'envisager l'aspect argumenté des discussions, la chose demeure enveloppée d'une aura de tabou et de suspicion; certains diraient sans doute que c'est la faute du platonisme. Cet oubli commence à s'estomper toutefois (Skinner, 2002; Hetzel et Posselt, 2017).

Depuis au moins cinquante ans la rhétorique a plutôt été prise en charge par les études sur les langues et les communications, alors que les praticiens de la philosophie se retrouvent souvent cantonnés à l'étude de la logique formelle. Toulmin a été l'un des rares philosophes à ramener l'attention sur les processus d'inférence dans le discours naturel, ce qui permet à tout le moins de valider ou non les

énoncés en rapport avec des problèmes empiriques. De fait, les philosophes de métier ignorent la plupart du temps ce qui a pu se faire (et qui se fait encore) en logique informelle et en pensée critique; on s'arrêtera ici surtout aux travaux de D. Walton dans cette perspective. Même dans le monde anglosaxon, ce ne sont pas toujours des philosophes qui donnent le cours de *Critical Thinking*, qui est bien représenté dans ces Universités. Il s'agit en effet la plupart du temps de cours obligatoire dans tous les cursus, son contenu plutôt introductif va retenir (malheureusement) peu l'intérêt des philosophes professionnels, alors que c'est un peu ce qu'on appelle en anglais le *core business*.

Le présent séminaire veut surmonter ces difficultés en problématisant la mise en relation systématique des enjeux rhétoriques et inférentiels, qu'il s'agit de se réapproprier en philosophie et spécialement en philosophie pratique. Non seulement les professeurs du collégial, mais en fait n'importe qui ayant un agir professionnel aurait besoin d'être à l'aise avec ce type de préoccupation.

STRATÉGIE PÉDAGOGIQUE

Cette année, le séminaire va commencer par une **mise à niveau** pour s'assurer que les personnes sont assez au clair sur les deux grandes traditions qui sont en jeu ici, soit les études rhétoriques d'une part et les études portant sur l'argumentation d'autre part. Il y a ici un objectif clair d'habilitation et de mise en pratique; tant mieux si pour certaines et certains ce sera de l'approfondissement. Ce sont les cinq premières rencontres qui constitueront cette mise à niveau.

Pour s'assurer une appropriation suffisante des éléments de cadre théorique qui sont approfondis dans le séminaire, de **courts travaux** seront demandés, lesquels donneront lieu à des présentations et des échanges en classe. Des consignes spécifiques suivront.

Le contenu plus spécifique des **ateliers de travail** qui sont annoncés dans le plan de cours seront annoncés au début du séminaire. Ce sont des textes philosophiques qui retiendront l'attention, pour y repérer leur aspect rhétorique et argumentatif. Ils seront sélectionnés en fonction de leur intérêt pour la philosophie pratique. On demandera aux participants de lire ces textes en avance (disponibles sur le Moodle du cours), afin de faciliter la discussion.

Il y a deux possibilités pour le **travail plus long**. Il peut porter sur certains débats qu'il s'agira d'analyser non pas tant au point de vue de leur contenu thématique mais au point de vue de leur argumentaire, si possible en prenant en compte à la fois les aspects argumentatifs et rhétoriques. L'autre possibilité, relevant plus d'une herméneutique du texte philosophique, consisterait à revenir sur un texte de philosophe professionnel en ayant en tête les questions du séminaire, soit les dimensions rhétorique et inférentielle. Les sujets seront proposés, discutés et approuvés en séminaire.

PLANIFICATION DU COURS¹

| Dates | Description du contenu | Opérations étudiantes |
|-------------------------|--|---|
| 3 septembre | Présentation du plan de séminaire Introduction. | Participation et présence, discussion |
| 10 septembre | L'enjeu rhétorique, volet historique 1. Aristote et Cicéron Quelques auteurs mineurs : Blackburn, Toussaint-Ducasse, Sproule | |
| 17 septembre | Suite de la révision générale : Perelman, Toulmin, le cadrage, | |
| 24 septembre | Conférencier invité : Yves Bouchard Les syllogismes | Premiers rapports de lecture |
| 1 ^{er} octobre | Le renouveau de l'argumentation, entre Van Eemeren et Walton | Suite des rapports de lecture |
| 8 octobre | Discussion et application de quelques théories de l'argumentation | Vos champs d'intérêt pour un travail prolongé (annonce) |
| 15 octobre | Vers une intégration théorique : philosophie, rhétorique et argumentation | Seconds rapports de lecture |
| 22 octobre | | |
| 29 octobre | Les enjeux de cette intégration pour la philosophie pratique | |
| 5 novembre | Remarques sur les dossiers en travail | |
| 12 novembre | Atelier de travail 1 | |
| 19 novembre | Atelier de travail 2 | |
| 26 novembre | Atelier de travail 3 | |
| 3 décembre | Discussion | Présentations finales |
| 10 décembre | Discussion | Présentations finales |

¹ Le plan ci-joint présente les grandes lignes et peut être modifié, notamment en fonction du nombre de participants. Le nombre de séances prévues pour un ou plusieurs blocs peut ainsi être changé au besoin. S'il y a manque de temps, certains éléments pourront être vus sur le Moodle du cours, sur lequel nous placerons des documents complémentaires.

MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS

1. Analyse et présentation de deux textes

Les participants vont choisir deux textes parmi ceux qui seront déposés sur le Moodle du cours, et en rendre compte en classe et par écrit. Il est demandé non seulement d'expliquer la position qui est mise de l'avant dans le texte, mais aussi d'en tester la valeur sur une pièce écrite plutôt restreinte, par exemple un éditorial ou un bref article de revue ou sur un blogue, votre choix.

Critères d'évaluation: au plan formel, le texte rencontre les exigences habituelles (page titre conforme, pagination, notes et bibliographie). On va expliquer ce qui est mis de l'avant comme éléments clé à saisir, alors que la pièce choisie pour tester l'outil sera discutée, analysée et fournie en annexe. Donc de brèves synthèses personnelles d'au plus 12 pages chacune incluant bibliographie (sans compter l'annexe). Au plan de la qualité, nous allons considérer la clarté du propos, la rigueur des argumentaires présentés, le caractère suffisant de l'analyse et de la présentation dans le contexte, la valeur substantielle du commentaire. On évalue la présentation en classe au plan de sa clarté, suffisance des supports (plan, feuille distribuée, power point) et des interactions avec le groupe.

La présentation en classe vaut 10, le texte écrit déposé vaut 20, donc chaque travail représente 30% de la note finale, donc 60% est accordé pour les travaux portant sur des textes singuliers.

2. Présentation finale et son annonce :

pour l'étude de dossier on fait retour d'un point de vue personnel et intégrateur sur le thème que vous avez choisi à la lumière des lectures, du séminaire, étude de cas ou approfondissement. Ce qui veut dire que vous prenez en charge l'analyse argumentative d'un dossier particulier, qui comprend plusieurs pièces; des explications supplémentaires seront données en classe. Il s'agit d'analyser plus en détail une question controversée, ici ou ailleurs et dans une certaine actualité. Encore ici, on va demander que les pièces soient fournies en annexe. Si le choix qui est fait porte sur un texte de philosophe, on s'attend alors à avoir une présentation de l'auteur, une explication du texte particulier qui est choisi avec sa place dans l'œuvre, suivie d'une analyse de texte qui fera ressortir les aspects rhétorique et argumentatif.

Critères d'évaluation : tout ce qui a été dit précédemment (pour le groupe 1 de travaux) s'applique encore ici, dans la mesure par exemple ou certains textes clé sont utilisés. De plus, l'on se demandera si une intégration suffisante des apports vus au cours a été atteinte. On se demandera également s'il a été tenu compte des apports de la discussion en classe, et si la réflexion semble personnelle, crédible et suffisamment développée.

Ce travail de type dissertation ou exposé d'une discussion vaut 30% de la note finale; comme pour les autres présentations, 10 points sont accordés globalement pour l'annonce du travail, la présentation en classe et son support. Le texte déposé sera développé selon les besoins, avec les annexes requis.

3. Participation au séminaire :

la présentation de départ, les présences et interventions dans les discussions à la suite, en termes par exemple de questions posées aux présentateurs etc., permettront de donner un maximum de 10 points pour ce dernier volet. Ceci inclut les lectures et la

participation, entre autres aux **Atelier de travail** qui sont prévus au calendrier. Les absences non justifiées font perdre des points, donc il faut en aviser.

Chose à noter, comme le nombre de participants ne sera pas connu avant le début du séminaire, la distribution de tâches annoncée ici pourrait être modifiée pour répondre à une situation imprévue.

BIBLIOGRAPHIE

ADAM, Jean-Michel et Marc BONHOMME (1997). *L'argumentation publicitaire*. Rhétorique de l'éloge et de la persuasion. Paris, Nathan.

AMOSSY, Ruth (2012). *L'argumentation dans le discours*. Paris, Armand Colin.

ANDREWS, Patricia H., ANDREWS, James R. et WILLIAMS, Glen (1999). *Public Speaking. Connecting You and Your Audience*. Boston, Houghton Mifflin Co.

ANGENOT, Marc (2008). *Dialogues de sourds*. Traité de rhétorique antilogique. Paris, Arthème Fayard (Mille et une nuits).

ARISTOTE (1950). *Organon*. 5 v.; tr. Jean Tricot, Paris, Vrin.

----- (2003). *Les Topiques*. N. édition et traduction J. Brunscvicg. Paris, Belles lettres, 2 v.

----- (1960). *Rhétorique*, v. 1 et 2. Tr. Médéric Dufour, Paris, Les Belles Lettres.

----- (2007), *Rhétorique*. Nlle tr. Pierre Chiron. Paris, Flammarion.

BAILLARGEON, Normand (2007). *Petit cours d'autodéfense intellectuelle*. Montréal, Lux éditeurs.

BAKHTIN, M. (1981). *The Dialogic Imagination*. Four Essays. Austin, University of Texas Press.

BAKHTIN, M. (1975). *Esthétique et théorie du roman*. Paris, Gallimard.

BARTHES, Roland (1970), « L'ancienne rhétorique », dans R. Barthes, *Œuvres Complètes*, t. 2, Éric Marty éd., Paris, Éd. du Seuil, 1994, 901-960 (paru originellement dans *Communications*).

BEAUDET, Céline (2005). *Stratégies d'argumentation et impact social: le cas des textes utilitaires*. Montréal, Nota Bene.

BECKER, Laurence C. (1973). *On Justifying Moral Judgments*. Londres, Routledge & Kegan Paul.

BERTRAND, D. (1999). *Parler pour convaincre*. Paris, Gallimard.

BLACKBURN, P. (1989). *Logique de l'argumentation*. Ottawa, Éditions du Renouveau Pédagogique.

BUFFON, Bertrand (2002). *La parole persuasive*. Théorie et pratique de l'argumentation rhétorique. Paris, PUF.

BLANCHÉ, Robert. (1970) *La logique et son histoire, d'Aristote à Russell*. Paris, Armand Colin.

BONHOMME, M. (1998). *Les figures du discours*. Paris, Seuil.

BOOTH, Wayne C. (2004). *The rhetoric of rhetoric*. The Quest for Effective Communication. Oxford, Blackwell.

BOUQUIOUX, Laurence et LECLECQ, Bruno (2009). *Logique formelle et argumentation*. Bruxelles, De Boeck.

- BRANDOM, Robert B. (2000). *Articulating Reasons*. An Introduction to Inferentialism. Cambridge et Londres, Harvard University Press.
- BRETON, Philippe (2004). *Argumenter en situation difficile*. Paris, La découverte.
- BRETON, Philippe (2001). *L'argumentation dans la communication*. Paris, Éd. La Découverte.
- BRETON, Philippe (1997). *La parole manipulée*. Montréal, Boréal.
- BRETON, Philippe et Gilles GAUTHIER (2002). *Histoire des théories de l'argumentation*. Paris, La découverte.
- BURGER, Marcel et MARTEL, Guylaine (2005). *Argumentation et communication dans les médias*. Montréal, Nota Bene.
- BURKE, Kenneth (1969). *A Rhetoric of Motives*. Berkeley, University of California Press.
- BURKE, Kenneth (1969). *A Grammar of Motives*. Berkeley, University of California Press.
- CAZALS, H. (1997). *Le commentaire philosophique*. Paris, Albin Michel.
- CICÉRON (1960). *Divisions de l'art oratoire. Topiques*. Tr. par Henri Bornecoque. Paris, Belles Lettres.
- CICÉRON (1955). *De l'invention*. Tr. Bornecoque, Paris, Garnier.
- CICÉRON (1922). *De l'orateur*, livres I à III. E. Courbaud tr. I et II, avec H. Bornecoque t. III. Paris, Belles lettres.
- CICÉRON (1965). *L'orateur : du meilleur genre d'orateur*. Paris, Les Belles lettres.
- COMPAGNON, A. (1979). *La seconde main ou le travail de la citation*. Paris, Éd. du Seuil.
- CURLER, Hugh Mercer (1993). *Ethical Argument*. Critical Thinking in Ethics. New York, Paragon House.
- DANBLON, Emmanuelle (2005). *La fonction persuasive*. Anthropologie du discours rhétorique : origines et actualité. Paris, A. Colin.
- DANBLON, Emmanuelle (2002). *Rhétorique et rationalité*. Essai sur l'émergence de la critique et de la persuasion. Bruxelles, Presses de l'Université de Bruxelles.
- EEMEREN, Franz H. van et GROOTENDORST, Rob (1996). *La nouvelle dialectique*. Tr. Par S. Bruxelles et al. Paris, Kimè.
- EEMEREN, Franz H. van et GROOTENDORST, Rob (2004). *A Systematic Theory of Argumentation*. The pragma-dialectical approach. Cambridge, Cambridge U. Press.

- EEMEREN, Franz H. van, GROOTENDORST, Rob et SNOECK-HENKEMANS, Francisca. (2002). *Argumentation. Analysis – Evaluation – Presentation*. Mahwah (N.J.), Lawrence Erlbaum.
- FOLSCHEID, D., WUNENBURGER, J.-J. (1992). *Méthodologie philosophique*. Paris, PUF.
- FONTANIER, Pierre (1827, 1830; 1977). *Les figures du discours*. Paris, Flammarion.
- GAYON, J; GENS, J.-C.; POIRIER, J. (1998). *La rhétorique : enjeux et ses résurgences*. Bruxelles, Ousia.
- GOULET, L., LÉPINE, G., et al. (1987). *Cahier de méthodologie*. Montréal, Université du Québec à Montréal.
- GOVIER, Trudy (2014, 2005). *A Practical Study of Argument*. Boston, Wadsworth.
- Groupe MU (1977). *Rhétorique de la poésie*. Paris, Éditions complexe.
- HABERMAS, Jürgen (1982) "Signification de la pragmatique universelle". *Logique des sciences sociales*. Paris, PUF, p. 329-411.
- HABERMAS, J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel*. 2 vol., Paris, Fayard.
- HABERMAS, J. (1986). *Morale et communication : conscience morale et activité communicationnelle*. Paris, Cerf.
- HETZEL, Andreas et POSSELT, Gerard (ed.) (2017). *Handbuch Rhetorik und Philosophie*.
- HOOGAERT, Catherine (dir.) (1996). *Argumentation et questionnement* Paris, PUF.
- IRIGARAY, L. (1985). *Parler n'est jamais neutre*. Paris, Minit.
- KREMER-MARIETTI, Angèle (1992). *Nietzsche et la rhétorique*. Paris, PUF.
- LEGAULT, G.A. (1999). *Professionnalisme et délibération éthique*. Ste-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- LÉTOURNEAU, Alain (2019). « Situating in a dialogical perspective the tension between rhetoric and argumentation », in Bart Garssen, David Godden, Gordon R. Mitchell, Jean H.M. Wagemans (Eds.), *Proceedings of the Ninth Conference of the International Society for the Study of Argumentation*. Amsterdam (ISSA), SicSat, 2019 , 710-718;
http://cf.hum.uva.nl/issa/ISSA_2018_proceedings.pdf
- (2018). « Differing Versions of Dialogic Aptitude. Bakhtin, Dewey, and Habermas », in Ronald C. Arnett et François Cooren (ed.), *Dialogic Ethic*. Amsterdam, John Benjamins, 2018, p. 127-148.
- (2018₂) « Science Communication Ethics: A Reflexive View », dans Susanna Priest, Jean Goodwin et Michael Dahlstrom (ed.), *Ethics and Practice in Science Communication*. Chicago, University of Chicago Press, 2018, p. 253-269.

----- (2015). « Argumentative Moves In an Inquisitive Context about Psychological Harassment in the Workplace; A case Study in Québec », Alain Létourneau et Marielle Pauzé, dans Garssen, B.J., Godden, D., Mitchell, G. & Snoeck Henkeans, A. F. (eds). (2015). *Proceedings of the 8th International Conference of the International Society for the Study of Argumentation*, Amsterdam: SicSat, p. 836-850. - <http://rozenbergquarterly.com/issa-proceedings-argumentative-moves-in-an-inquisitive-context-about-psychological-harassment-in-the-workplace-a-case-study-in-quebec/>

----- (2014). « Le dialogue comme espace de traitement des questions d'éthique », dans Edwige Rude-Antoine et Marc Piévic (ed.), *Un état des lieux de la recherche et de l'enseignement en éthique*. Paris, L'Harmattan, 2014, p. 69-87.

----- (2014b) “An example of the plurality of levels of communication ethics analysis in a newspaper article”, ds R. C. Arnett & P. Arneson, *Philosophy of Communication Ethics: Alterity and the Other*. Madison (NJ): Fairleigh Dickinson University Press, 2014, p. 233-252.

----- (2014c) « Figures et importance de « l'expertise environnementale » dans la presse écrite », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 14 Numéro 1 | mai 2014, mis en ligne le 10 mai 2014, consulté le 09 juillet 2014. URL : <http://vertigo.revues.org/14702> ; DOI : 10.4000/vertigo.14702

----- (2012). “Towards an inclusive notion of dialogue for ethical and moral purposes”, ds Cooren, F. et Létourneau, A., *(Re)Presentations and Dialogue*. Amsterdam, John Benjamins, p. 17-36.

----- (2012²). “Professors and scholars as experts: Problem setting and methodological considerations for the examination of newspaper articles”. In J. Goodwin (Ed.), *Between scientists & citizens: Proceedings of a conference at Iowa State University, June 1-2, 2012*. Ames, IA: Great Plains Society for the Study of Argumentation, p. 253-262.

----- (2011). « Definition and Prescription as Classifiers of Arguments: A comparison of two models for analysing arguments, Sproule (1980) and Toussaint-Ducasse (1996) », dans F. Van Eemeren, Bart Garssen, David Godden et Gordon Mitchell, *Proceedings of the 7th Conference of the International Society for the Study of Argumentation*, Amsterdam, Rosenberg/Sic Sat, 2011, p. 1076-1088.

----- (2008). « Rhetoric and the Ethic of Dialogue. Can conditions of performance serve as excluding criteria? », ds Edda Weigand (ed.). *Dialogue and Rhetoric*. Amsterdam, John Benjamins, 122-145.

----- (2007¹). « A discussion of Habermas' reading and use of Toulmin's model of argumentation », dans F. Van Eemeren, J. Anthony Blair, Charles A. Willard, Bart Garssen (ed.). *Proceedings of the Sixth Conference of the International Society for the Study of Argumentation*. Amsterdam, SicSat, p. 881-888.

----- (2006³) « Voies d'une critique de la théorie habermassienne de l'argumentation », dans P. Billouet et al., *L'homme et la réflexion*. Paris, Vrin, 2006, p. 259-262.

LUNSFORD, Andrea A., RUSKIEWICZ, John J., WALTERS, Keith (2004). *Everything's an argument*. With readings. Boston, Bedford/St Martin's.

- MACAGNO, Fabrizio et WALTON, Douglas (2014). *Emotive Language in Argumentation*. New York, Cambridge University Press.
- MAKAU, Josina M. et MARTY, Debian L. (2001). *Cooperative Argumentation. A Model for Deliberative Community*. Long Grove (Ill.), Waveland Press.
- MARQUIS, André (1998). *Le style en friche. L'art de retravailler ses textes*. Montréal, Triptyque.
- MÉTAYER, M. (2010). *Petit guide d'argumentation éthique*. Sainte-Foy, PUL.
- MEYER, B. (1996). *Maîtriser l'argumentation : exercices et corrigés*. Paris, Colin.
- MEYER, M. (dir.) (1999). *Histoire de la rhétorique des grecs à nos jours*. Paris, le Livre de Poche.
- MICHEL, Alain (2003; 1960). *Les rapports de la rhétorique et de la philosophie dans l'œuvre de Cicéron*. Recherches sur les fondements philosophiques de l'art de persuader. Louvain, Peeters.
- MICHELI, R. (2010). *L'émotion argumentée. L'abolition de la peine de mort dans le débat parlementaire français*. Paris, Cerf.
- MUCCHIELLI, Alex (2000). *L'art d'influencer*. Paris, A. Colin.
- MURPHY, James J. et Richard A. KATULA (2^e1995). *A Synoptic History of Classical Rhetoric*. Davis (Ca.), Hermagoras Press.
- NIETZSCHE, Friedrich (1870-1873). *Vérité et mensonge au sens extra-moral*, dans *Œuvres philosophiques complètes, Écrits posthumes 1870-1873*. Tr. Michel Haar et M. de Launay, Paris, Gallimard, 1975, 277-290.
- OLERON, P. (1983). *L'argumentation*. Paris, PUF (Que sais-je?).
- OLMSTEAD, W. (2006). *Rhetoric. An historical introduction*. Malden (MA) et Oxford, Blackwell.
- PATILLON, Michel (1990). *Éléments de rhétorique classique*. Paris, Nathan.
- PERELMAN, C. (1970). *Le champ de l'argumentation*. Bruxelles, Université de Bruxelles.
- PERELMAN, C., OLBRECHTS-TYTECA, L. (1970). *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique*. Bruxelles, Université de Bruxelles.
- PERELMAN, Chaïm (1977). *L'empire rhétorique*. Rhétorique et argumentation. Paris, Vrin, ³1997.
- PERELMAN, C. (1989). *Rhétoriques*. Bruxelles, Éd. De l'Université de Bruxelles.
- PEYROUTET, Claude (1994). *Style et rhétorique*. Paris, Nathan.
- PLANTIN, Christian (1996). *L'argumentation*. Paris, Seuil.

- PLATON. Protagoras, ou les sophistes. *Œuvre complète*, vol. 1, Paris, Pléiade, p. 96-146, éd. de 1950.
- PLATON. Gorgias, ou de la rhétorique. *Œuvre complète*, vol. 1, Paris Pléiade, p. 375-527, éd. de 1950.
- POPELARD, M.-D. et VERNANT, D. (1998). *Éléments de logique*. Paris, Seuil.
- PRATKANIS, Anthony et Elliot ARONSON (2001). *Age of Propaganda. The Everyday Use and Abuse of Persuasion*. New York, Freeman and co.
- QUIGNARD, Pascal (1995). *Rhétorique spéculative*. Paris, Gallimard.
- RACINE, L., LEGAULT, G.A., BÉGIN, L. (1991). *Éthique et ingénierie*. Montréal, McGraw-Hill.
- RAWLS, John (2007). *Lectures on the History of Political Philosophy*. Cambridge, Belknap at Harvard University Press.
- REBOUL, O. (1991). *Introduction à la rhétorique*. Paris, PUF.
- REBOUL, O. (1984). *La rhétorique*. PUF, Paris.
- RESCHER, Nicholas (2001). *Philosophical Reasoning*. Oxford, Blackwell.
- RICOEUR, P. (1975). *La métaphore vive*. Paris, Seuil.
- RIEKE, Richard D. et SILLARS, Malcolm A. (2001).⁵ *Argumentation and Critical Decision Making*. New York, Longman.
- RIGOTTI, E; ROCCI, A.(ed), Special Issues “Argumentation in Dialogic Interaction”, 2005, *Studies in communication science*. Articles de Van Eemeren, Walton et autres.
- RUSS, J. (1996). *Les méthodes en philosophie*. Paris, Armand Colin.
- SCHÖN, Donald et REIN, Martin (1994). *Frame Reflexion. Toward the Resolution of Intractable Policy Controversies*. New York, Basic Books, 1994.
- SKINNER, Quentin (1996). *Reason and Rhetoric in the Philosophy of Hobbes*. Cambridge, Cambridge University Press.
- SKINNER, Quentin (2002). *Visions of Politics. Volume I, Regarding Method*. Cambridge, Cambridge University Press.
- SKINNER, Quentin (2008). *Hobbes and Republican Liberty*. Cambridge, Cambridge University Press.
- SOENTGEN, Jens (2005). *Selbstdenken! 20 Praktiken der Philosophie*. Wuppertal, Peter Hammer Verlag.

- SPROULE, M. J. (1980). *Argument*. Language and its influence. New York, McGraw-Hill.
- STROH, Wilfried (2010). *La puissance du discours*. Une petite histoire de la rhétorique dans la Grèce antique et à Rome. Paris, Les Belles Lettres.
- TINDALE, Christopher W. (2007). *Fallacies and Argument Appraisal*. Cambridge, Cambridge University Press.
- TINDALE, Christopher W. (1999). *Acts of Arguing*. A Rhetorical Model of Argument. Albany (NY), State University of New York Press.
- TODOROV, Tzvetan (1981). *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique suivi de Écrits du Cercle de Bakhtine*. Paris, Seuil.
- TOULMIN, S. E. (1950). *An examination of the place of reason in ethics*. Cambridge, Cambridge U. Press..
- TOULMIN, S.E. (1988). *Les usages de l'argumentation*. Paris, PUF.
- TOULMIN, S. E. (1958; 2003). *The uses of argument*. Updated edition. Cambridge, Cambridge University Press.
- TOUSSAINT, N., DUCASSE, G. (1996). *Apprendre à argumenter : initiation à l'argumentation rationnelle écrite, théorie et exercices*. Québec, Griffon d'Argile.
- VICO, Giambattista 1993; 1725). *La science nouvelle*. Paris, Gallimard.
- WALTON, Douglas (2014). *Burden of Proof, Presumption and Argumentation*. New York, Cambridge University Press.
- WALTON, Douglas N, REED, Chris et MACAGNO, Fabarizio (2009), *Argumentation schemes*. Cambridge, Cambridge University Press.
- WALTON, Douglas N. (2005). *Abductive Reasoning*. Tuscaloosa, University of Alabama Press.
- WALTON, Douglas N. (2003). *Ethical Argumentation*. Lanham (Md), Lexington Books.
- WALTON, Douglas N. (1998). *The New Dialectic*. Conversational contexts of argumentation. Toronto, Toronto University Press. (disponible en ligne)
- WALTON, Douglas N. (1997). *Appeal to Expert Opinion*. Arguments from Authority. University Park, Pennsylvania State University Press.
- (2006). *Character Evidence: An Abductive Theory*. Netherlands, Springer, Argumentation series 11 (disponible en ligne).
- (2006). *Fundamentals of Critical Argumentation*. Cambridge, Cambridge University Press.

----- (2008, 1989). *Informal Logic. A Pragmatic Approach*. Cambridge (UK), Cambridge University Press.

WEIGAND, Edda (2009). *Language as Dialogue*. From rules to principles of probability. Amsterdam, John Benjamins.

WEIGAND, Edda (ed.) (2008). *Dialogue and Rhetoric*. Amsterdam, John Benjamins.

WOHLRAPP, Harald R. (2014). *The Concept of Argument*. Philosophical Foundations. Berlin, Springer.

ZINI, Fosca Maria (2010), « Cr dibilit , croyance, confiance. Le legs de la tradition romaine », *Revue de M taphysique et de morale*, avril-juin 2010, no. 2, 179-194.

QUALIT  DE LA LANGUE

Conform ment   la politique d partementale de la qualit  de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *R glement facultaire d' valuation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu'  10 % d'une note pour un travail peut  tre r serv e   l'appr ciation de la qualit  de la langue.

PLAGIAT ET AUTRES D LITS

Vous trouverez ci-apr s un document informatif pr par  par le groupe de travail antiplagiat de l'Universit  de Sherbrooke   l'attention des  tudiantes et des  tudiants. Nous vous invitons   le lire et   prendre connaissance du *R glement des  tudes*, plus particuli rement la section 8 portant sur les r gles relatives   la discipline que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <http://www.usherbrooke.ca/programmes/references/reglement/discipline/> .

Vous  tes  galement invit s   visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/> et   participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/jetudie/quiz/> .

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre man uvre visant   tromper, une plainte sera d pos e aupr s de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Facult  et trait e selon la proc dure pr vue au *R glement des  tudes*. Toute personne reconnue avoir commis un d lit se verra imposer une sanction disciplinaire.

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées.

À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
 - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
 - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
 - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources

SYSTÈME DE NOTATION

| <i>Lettre</i> | <i>Note chiffrée</i> | <i>Pointage</i> | <i>Niveau</i> |
|---------------|----------------------|-----------------|---------------|
| A+ | 92 % | 4,3 | Excellent |
| A | 87 % | 4,0 | Excellent |
| A- | 84 % | 3,7 | Excellent |
| B+ | 81 % | 3,3 | Très bien |
| B | 78 % | 3,0 | Très bien |
| B- | 75 % | 2,7 | Très bien |
| C+ | 72 % | 2,3 | Bien |
| C | 69 % | 2,0 | Bien |
| C- | 66 % | 1,7 | Bien |
| D+ | 63 % | 1,3 | Passable |
| D | 60 % | 1,0 | Passable |
| E | 59 % et - | 0,0 | Échec |

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.